



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

UNE PUBLICATION DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Fragilité urbaine et sécurité en Afrique

PAR STEPHEN COMMINS

- ◆ Au cours des dix dernières années, des taux de migration urbaine sans précédent ont contribué à l'augmentation spectaculaire de la taille des bidonvilles urbains et des niveaux de pauvreté, de violence et d'instabilité dans les villes africaines.
- ◆ Les moteurs de violence liés à la fragilité urbaine sont principalement liés à une gouvernance faible et illégitime, un développement inéquitable, des opportunités limitées en termes de revenus et de structures juridiques qui entravent la propriété foncière et la création de nouvelles entreprises.
- ◆ En Afrique, la fragilité urbaine ne trouvera pas ses solutions uniquement dans le cadre de structures de sécurité : elles doivent faire partie d'une stratégie plus inclusive en matière de développement.

POINTS SAILLANTS

La rapide urbanisation africaine est un moteur de fragilité publique sur le continent à la fois inédit et sous-estimé. Encouragée par des perspectives d'opportunités économiques, les déplacements liés aux conflits et les pressions environnementales dans les zones rurales, l'expansion des villes africaines représente une croissance de quinze à dix-huit millions de personnes par an.¹ Plus de 40 % des Africains sont âgés de moins de quinze ans et principalement indigents, et le chômage des jeunes hommes y est particulièrement élevé. Ce mélange inflammable menace d'intensifier la criminalité violente, les activités des gangs, le trafic illicite, les liens avec le crime organisé transnational et l'instabilité politique, dont les répercussions touchent quasiment chaque pays du continent. Les bidonvilles de Kibera (à Nairobi), de Karu

(à Abuja), de Soweto (à Johannesburg), de Bonaberi (à Douala), du camp Luka (à Kinshasa) et d'ailleurs constituent déjà des zones où les forces de sécurité n'osent pas s'aventurer ; et au fur et à mesure que s'accélère l'urbanisation, les problèmes de sécurité ne feront vraisemblablement qu'empirer.

La fragilité urbaine est une forme de fragilité publique—un contexte associant une gouvernance qui se dégrade et une crise ou un conflit politique prolongé—localisée dans les zones urbaines. Les États fragiles manquent soit la volonté, soit de capacité à fournir des services de base à leurs citoyens et assurer leur sécurité. Les mécontentements liés au manque de services essentiels s'associent à l'intensification de l'insécurité, de la criminalité et de l'anarchie pour accroître la violence urbaine.

Les centres urbains, en particulier les capitales et les villes régionales, souvent sièges de l'administration publique, sont également des sites d'intense concurrence en matière de ressources et de pouvoir politique. En Afrique, les zones urbaines, qui rassemblent souvent l'ensemble des principaux groupes ethniques d'une société, sont un théâtre où se définit l'identité nationale et où l'on teste la capacité de l'État à équilibrer les exigences de communautés politiques rivales. En outre, leurs fortes densités démographiques facilitent la mobilisation politique et la contestation du pouvoir national. L'agitation politique qui en résulte menace directement la stabilité des États africains.

Les ramifications de la pauvreté urbaine en termes de sécurité croissent en importance, dans la mesure où, d'ici 2025, la majorité des pauvres d'Afrique vivra dans des zones urbaines plutôt que rurales, inversant les schémas existants de longue

« les ramifications de la pauvreté urbaine en termes de sécurité croissent en importance, dans la mesure où, d'ici 2025, la majorité des pauvres d'Afrique vivra dans des zones urbaines plutôt que rurales »

date. Par ailleurs, dans de nombreux pays, les indicateurs de développement humain relatifs aux 20 % des bidonvilles urbains les plus pauvres sont inférieurs à la même catégorie des zones rurales², ce qui augmente les risques d'instabilité due à la pauvreté, notamment la propagation de maladies et les pénuries alimentaires. L'on estime que d'ici 2020, 300 millions d'Africains vivant en zone urbaine n'auront pas accès à des systèmes sanitaires et quelque 225 millions n'auront pas accès à l'eau potable. Les émeutes urbaines de 2007–2008 au Burkina Faso, au Cameroun, au Sénégal, en Mauri-

tanie et dans d'autres pays africains provoquées par l'augmentation des prix des denrées alimentaires, des vêtements et de l'essence, et qui ont détruit des bâtiments publics et blessé de nombreuses personnes, sont une illustration de ces risques. Ces tensions risquent de refaire surface avec la nouvelle et rapide augmentation des prix des denrées.

Malgré l'intensification de ces pressions, les acteurs nationaux et internationaux ont relativement peu investi dans le développement urbain, les sources de revenus, la gouvernance ou les programmes qui permettraient d'endiguer le volume de la migration urbaine. Cependant, ces données démographiques en évolution entraîneront une refonte fondamentale de l'environnement de la sécurité africaine pour les décennies à venir.

TENDANCES ACTUELLES EN MATIÈRE D'URBANISATION

L'Afrique connaît actuellement une période historique de changement démographique. Au début des années 90, deux tiers de l'ensemble de la population africaine vivaient en zone rurale, or d'ici 2025 c'est plus de la moitié qui devrait vivre en zone urbaine. En outre, au cours des vingt-cinq prochaines années, la population urbaine croîtra à un rythme presque deux fois plus rapide que celui de l'ensemble de la population, augmentant de plus d'un demi-milliard par rapport aux niveaux de 1990.

À l'échelle mondiale, la population urbaine, qui compte environ 3,3 milliards d'individus, devrait doubler d'ici 2050. Toutefois, en Afrique, elle devrait plus que doubler son niveau actuel de 373 millions d'ici 2030 (voir figure 1.1), passant à 760 millions, soit plus que le nombre total actuel d'habitants en zone urbaine dans l'ensemble de l'hémisphère occidental. L'Afrique de l'Est devrait avoir le temps de doublement de population urbaine le plus court, soit moins de neuf ans, passant de 50,6 millions d'habitants aujourd'hui à environ 106,7 millions d'ici 2017 (voir la figure 1.2).

Les trois agglomérations urbaines géantes d'Afrique (Le Caire, Kinshasa, et Lagos) continuent de graver à vive allure les barreaux de l'échelle des plus grandes métropoles du monde. En 2007, on recensait 11,9 millions d'habitants dans la métro-

Dr. Stephen Commins est maître de conférences à la faculté d'urbanisme de l'école d'affaires publiques de l'Université de Californie à Los Angeles.

CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE EN AFRIQUE

FIGURE 1.1 : AUGMENTATION DE LA POPULATION URBAINE DANS LES REGIONS AFRICAINES DE 1970 A 2050 (EN MILLIERS D'HABITANTS)

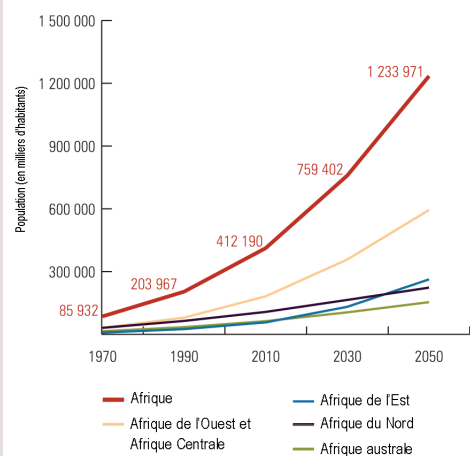
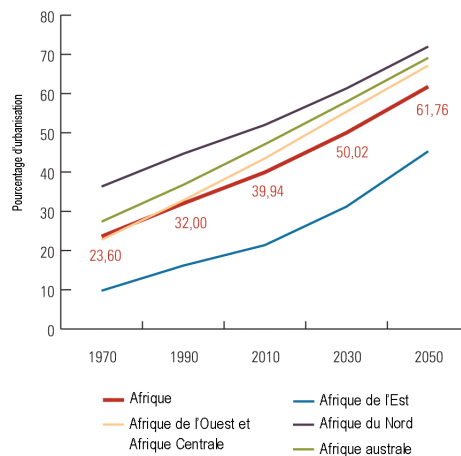


FIGURE 1.2 : INTENSIFICATION DE L'URBANISATION DANS LES REGIONS AFRICAINES DE 1970 A 2050 (EN %)



Source: Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

pole urbaine du Caire contre 9,6 millions à Lagos et 7,8 millions à Kinshasa. En 2015, Le Caire comptera 13,4 millions d'habitants, Lagos 12,4 millions et Kinshasa 11,3 millions, ce qui les placera respectivement aux 11^e, 17^e et 19^e places de la liste précitée. Selon les projections, Kinshasa prendra la tête des plus grandes agglomérations urbaines d'Afrique en 2025 avec 16,7 millions d'habitants.³

Si l'Afrique a le taux d'urbanisation, le plus élevé elle a également l'un des taux de croissance économique urbaine les plus bas. Par conséquent, l'urbanisation africaine n'est pas allée de pair avec les autres régions du monde sous différents aspects importants. Ailleurs en effet, elle a suivi la création d'emplois, nés de l'augmentation des investissements et de l'activité économique générée par le secteur agricole. En Afrique, au contraire, ce dernier a toujours souffert d'un manque de capitaux, d'où de faibles gains de productivité, ce qui a limité l'investissement dans les activités économiques extra-agricoles en zone urbaine. Au cours des dix dernières années, l'intensification de la mondialisation économique et l'augmentation des subventions à l'agriculture dans les pays industrialisés, qui ont limité les marchés pour les exportations agricoles originaires d'Afrique, n'ont fait qu'empirer ce fâcheux état de choses. Par conséquent, contrairement à toutes les autres régions du monde, en Af-

rique, l'urbanisation n'a pas contribué à la croissance globale du PNB par le biais d'économies d'échelle et de chaînes de production d'accroissement de la valeur ajoutée.⁴

L'un des aspects remarquables de l'urbanisation en Afrique est donc qu'elle n'a pas, d'une manière globale, conduit à une amélioration du bien-être de base, ce qui contredit la théorie générale selon laquelle elle élargit l'accès à l'emploi, aux services de base et à la protection sociale. Dans de nombreux pays africains, le pourcentage de

« contrairement à toutes les autres régions du monde, en Afrique, l'urbanisation n'a pas contribué à la croissance globale du PNB par le biais d'économies d'échelle et de chaînes de production d'accroissement de la valeur ajoutée »

personnes ayant accès aux services n'a pas suivi l'augmentation du taux d'urbanisation. En d'autres termes, si les pays d'Afrique sont des « urbanisateurs tardifs », ils hébergent cependant certains des bidonvilles les plus volatils et démunis du monde. Ces tensions ont été exacerbées par les incapacités de

l'État et des structures de gouvernance irresponsables qui limitent les occasions offertes aux citoyens d'exprimer leurs doléances.

DYNAMIQUE DE LA FRAGILITÉ URBAINE

Par rapport aux pauvres des régions rurales, les pauvres en zone urbaine doivent faire face à tout un ensemble de risques qui ne font qu'exacerber leur fragilité. En effet, ils dépendent davantage des revenus monétaires et des marchés, notamment en termes d'alimentation, et sont par conséquent plus vulnérables aux fluctuations des prix des denrées, contrairement aux ménages ruraux qui disposent de

« par rapport aux pauvres des régions rurales, les pauvres en zone urbaine doivent faire face à tout un ensemble de risques qui ne font qu'exacerber leur fragilité »

la capacité de produire certains des aliments dont ils ont besoin en période de choc économique et d'augmentation des prix. Par conséquent, lorsque les prix des denrées et d'autres nécessités quotidiennes de base montent en flèche, les habitants des zones urbaines d'Afrique se retrouvent immédiatement sous pression, ce qui, dans de telles circonstances, augmente les chances de troubles dans les villes.

Les zones urbaines sont aussi plus exposées à la contamination environnementale, à la pollution, à des systèmes sanitaires de mauvaise qualité et aux pénuries d'eau.⁵ Nombreux sont les États dont l'approche des bidonvilles consiste à les décréter illégaux et qui se montrent réticents à leur accorder des droits juridiques étant donné les coûts financiers que supposent les infrastructures et les services. Pourtant, les responsables politiques obtiennent certains avantages politiques en échange de l'assistance qui leur est fournie. Les municipalités sont nombreuses à consacrer plutôt leurs dépenses à des projets et des investissements « tangibles » et politiquement visibles en matière d'infrastructure, loin des bidonvilles.

Statistiquement, la pauvreté urbaine est souvent minimisée et par conséquent, il est peu

vraisemblable que l'on décide de s'y attaquer dans toutes ses dimensions. Les seuils nationaux de pauvreté sont souvent définis comme une consommation des ménages de moins d'un ou deux dollars par jour. Cependant, ces niveaux ne tiennent pas compte d'un large éventail de coûts et de dangers auxquels font face les résidents urbains. Par exemple, alors que les ruraux peuvent en général obtenir, dans leur environnement proche, du carburant, des matériaux de construction, des aliments, de l'eau, etc., les habitants des villes, eux, doivent payer pour presque tous ces éléments.

La vulnérabilité est encore exacerbée dans les zones urbaines en raison des niveaux élevés de violence et de la faiblesse générale des liens communautaires. En outre, les systèmes de protection sociale, qu'elle provienne de voisins, de parents ou de programmes mis en œuvre par l'État ou les organisations non gouvernementales (ONG), ont tendance à être moins présents dans les environnements urbains. Pour les enfants et les jeunes des villes, les programmes éducatifs sont souvent sous-financés, ce qui limite les opportunités d'apprentissage et d'obtention des aptitudes nécessaires à un emploi à long terme. De surcroît, l'insécurité personnelle dans les zones urbaines empêche souvent les familles d'envoyer leurs enfants à l'école.

Tous ces défis exigent des choix difficiles en matière de mise en place de politiques : quels types de services sociaux ont une chance d'avoir l'impact le plus immédiat sur la fragilité urbaine ? Quelle est la meilleure manière de développer les capacités publiques locales nécessaires à l'apport de services sociaux de manière efficace et responsable après des années de malaise économique, d'effondrement politique et de négligence générale ? Quelles synergies potentielles existe-t-il entre la reconstruction des capacités publiques au niveau local et l'amélioration des mécanismes de coopération avec la société civile ?

LIENS ENTRE FRAGILITÉ URBAINE ET RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Une croissance urbaine rapide contribue-t-elle à la violence et à la fragilité urbaines ? Pas en elle-même. La violence, l'insécurité et la fragilité urbaine

sont liées à la faiblesse d'institutions locales et nationales et à la limitation ou à l'inégalité de l'accès aux opportunités économiques, ainsi qu'à plusieurs facteurs contextuels, tels que le trafic de stupéfiants en Afrique de l'Ouest, les migrants politiques et économiques transfrontaliers en Afrique australe, et le changement climatique et la raréfaction des ressources qui conduisent au conflit ethnique en Afrique de l'Est. Globalement, cette fragilité est la manifestation d'une légitimité trop limitée, d'institutions publiques répressives et d'une insécurité au niveau local qui alimente une aliénation générale et une certaine méfiance vis-à-vis de la police et des agences publiques. Les grands écarts de richesses sont renforcés par le clientélisme politique qui attribue les ressources publiques aux alliés ethniques et religieux et exacerbe encore les tensions. Il est certain que ce défi touche la plupart du continent africain, depuis le niveau national jusqu'aux petits villages. Toutefois, au fur et à mesure que les populations urbaines poursuivent leur expansion dans un contexte d'opportunités économiques limitées et d'insécurité accrue liées à un sentiment d'indifférence ou d'hostilité de l'État, l'escalade du risque de violence et de fragilité politique se poursuit.

« le manque de capacité publique signifie que même de meilleures politiques sont difficiles à mettre en œuvre à l'échelle requise »

Les recherches menées concernant les liens qui existent entre violence et croissance urbaine dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont révélé que cette relation reste faible. Toutefois, en Afrique, d'autres facteurs entrent en jeu, tels qu'une instabilité économique plus importante, la lutte pour les ressources, la faiblesse de la gouvernance et de l'État, et donc un manque de capacité de répondre aux doléances de la population. Le manque de capacité publique signifie que même de meilleures politiques sont difficiles à mettre en œuvre à l'échelle requise. De plus, les ressources nécessaires à un investissement approprié visant l'amélioration des conditions de vie

urbaines sont indisponibles ou jugées comme n'étant pas prioritaires.

L'urbanisation et l'insécurité sont donc reliées par l'incapacité de l'État aux niveaux local et municipal à répondre aux doléances de la population, problème aggravé par les pressions de plus en plus importantes qui en résultent, en matière d'hébergement, d'infrastructure, de services de base et de moyens de subsistance. Cependant, en eux-mêmes, ces facteurs ne déclenchent pas nécessairement de conflit violent ou des troubles politiques. Les variables à ce niveau sont notamment la volonté des élites à accepter des compromis, la capacité relative des organisations civiles à favoriser le dialogue politique et le degré de stabilité politique des pays voisins.

SOLUTIONS À LA FRAGILITÉ URBAINE

Les relations politiques et de pouvoir dans le cadre des discussions portant sur le développement urbain en Afrique ont, de par leur manque d'intérêt, gêné le développement de politiques efficaces permettant de guider l'influx rapide de population actuel dans les zones urbaines d'Afrique et n'ont pas saisi l'opportunité qui leur était présentée d'améliorer les initiatives de développement et de responsabilisation politique dans les zones fortement peuplées. Les États et les acteurs internationaux doivent donc élargir leur champ de vision en termes de besoins en politique urbaine.

Reconnaître la fragilité urbaine comme problème en matière de développement et de sécurité.

Des services de base, apportés à la population de manière efficace, peuvent améliorer la manière dont est perçue l'administration locale. Il faut cependant veiller à fournir ces services pour satisfaire les besoins immédiats tout en renforçant les institutions publiques à long terme en assurant la pérennité et une couverture équitable. Pour l'administration nationale, cela exige la conception de politiques souples et créatives, encourageant les municipalités et les organisations civiles à se compléter, sans qu'il faille choisir entre les unes ou les autres. Les ressources disponibles pour les stratégies de développement urbain étant limitées, l'État devra déterminer, en fonction de la ville et du secteur, le type, le niveau

et les mécanismes de mise en œuvre qui conviennent le mieux. Si l'administration locale connaît de graves problèmes institutionnels, l'expérience dans les États fragiles montre que, hormis là où règne la corruption la plus extrême, il est essentiel d'évoluer vers le développement des capacités publiques, les domaines prioritaires devant être notamment le renforcement des initiatives locales concernant les systèmes d'eau et d'hygiène, la participation civile à l'élaboration des budgets municipaux et au contrôle des dépenses publiques, et la formation de responsables publics locaux en termes de gestion de base des finances et des projets. Les programmes de renforcement des capacités apportent également

« les pauvres font souvent état de la valeur qu'ils accordent à la sécurité, mais dans leur cas, le terme de sécurité comprend également la sécurité foncière, financière et physique »

aux autorités nationales des mécanismes permettant d'investir dans l'administration locale et de travailler avec les organisations civiles.

Si les niveaux accrus de violence, de criminalité, de peur et d'insécurité dans les centres urbains ont concentré l'attention sur le besoin de trouver des solutions à la fragilité urbaine, il faut toutefois se souvenir que ce sont là des symptômes de problèmes sous-jacents. Par conséquent, l'État doit mettre en œuvre des politiques visant la réduction de la fragilité urbaine dans le cadre de la planification du développement de manière à les intégrer dans des efforts plus vastes de renforcement d'infrastructures faibles et d'augmentation des revenus des habitants des bidonvilles. Une telle perspective reconnaît également qu'il est essentiel de soutenir dans le temps les initiatives visant à résoudre la fragilité urbaine de manière à assurer leur efficacité. Ne la traiter que comme une question de sécurité mène souvent à des mesures à court terme, déconnectées des causes sous-jacentes de l'insécurité et de la fragilité. Les pauvres font souvent état de la valeur qu'ils accordent à la sécurité, mais dans leur cas, le terme de sécurité comprend

également la sécurité foncière, financière et physique. Les investissements en matière de politiques communautaires sont donc particulièrement importants pour fournir les bases d'autres formes de sécurité : défi important pour l'État, car la mise au point de politiques efficaces est une aptitude sous-estimée, tant au sein de l'administration publique nationale que chez les acteurs internationaux.

Améliorer l'administration au niveau local, tant ses capacités que sa responsabilité. Le facteur le plus important pour améliorer la stabilité est certainement une bonne gouvernance urbaine. Un développement urbain vaste et pérenne dépend d'un leadership politique engagé vis-à-vis d'une vision démocratique et équitable de la société urbaine. Ce qui, dans la plupart des cas, exige le renforcement et la responsabilisation de l'administration locale, tant au niveau des élus que des branches locales des ministères nationaux.

Cela englobe la décentralisation des ressources et du pouvoir transféré aux autorités locales et une refonte complète des fonctions publiques centrales et des cadres politiques dans les domaines de la gouvernance, de la réforme politique, de la sécurité, de l'égalité des droits et de l'économie. Les audiences et consultations publiques, les comités de développement communautaire et les conseils participatifs d'urbanisme sont autant d'exemples de canaux institutionnalisés de liaison entre la décentralisation et l'engagement civil. De telles approches de la décentralisation améliorent la sécurité en réduisant la concurrence de type « gagnant-perdant » ou « tout au vainqueur » entre différents groupes d'identité au niveau national et permettent une distribution plus transparente des ressources. Toutefois, la décentralisation en elle-même ne réduit pas forcément la corruption ou l'accaparement des ressources par les élites, et c'est la raison pour laquelle l'État et les acteurs internationaux doivent également investir dans les capacités de la société civile.

La participation de la société civile est considérée comme une condition préalable à la bonne gouvernance, car elle améliore la transparence et la responsabilisation de l'État. Il en va de même pour l'adoption de lois qui améliorent la protection des droits de l'homme, surtout concernant les pauvres et

les plus vulnérables. Les mécanismes de soutien de l'engagement positif de la société civile sont notamment les suivants :

- ◆ capacité légale des observateurs non publics au sein d'institutions de contrôle du secteur public
- ◆ inclusion systématique de ces observateurs tout au long des travaux d'une agence donnée
- ◆ forums bien définis d'échange entre les citoyens et les acteurs du secteur public
- ◆ accès structuré aux informations documentaires officielles permettant un contrôle informé
- ◆ droit des observateurs à publier des rapports dissidents à l'attention directe des organes législatifs et des médias indépendants.

Il est nécessaire de relever les niveaux de responsabilisation et de transparence des autorités locales pour faciliter l'engagement des citoyens et améliorer l'apport des services. Par le passé, les responsables locaux avaient peut-être plus l'habitude d'agir dans l'ombre, suivant parfois des intérêts personnels aux dépens du grand public. Au cours des dix dernières années, une série d'outils a été mise au point pour améliorer le contrôle et la participation des citoyens, depuis les « tableaux de bord prospectifs » qui rendent compte de l'apport de services jusqu'à l'élaboration du budget et du suivi des dépenses publiques de manière participative, en passant par les chartes du citoyen, les pactes d'intégrité, les enquêtes de suivi des dépenses publiques (ESDP), etc. De telles initiatives ont obtenu des résultats positifs pour les systèmes urbains de plusieurs continents.

Moyens de subsistance. Les États et les acteurs internationaux doivent investir dans des opportunités de revenus à l'échelle qui convient, de manière à faire face au taux de chômage élevé, par exemple en développant, dans les zones rurales, les opportunités visant à ralentir le rythme de la migration et les programmes pour les jeunes non scolarisés afin

d'éviter leur recrutement par les gangs, les réseaux criminels et les groupes extrémistes. Accorder des mini-subsventions à des organisations communautaires locales innovantes peut permettre de faire germer des dizaines de petites initiatives. Des programmes peuvent relier des activités génératrices de revenus et des locations foncières permanentes à la construction de logements appropriés, la sûreté et la sécurité, l'électricité, l'éclairage public et l'enseignement formel. Les ONG locales et nationales sont en mesure d'aider au développement des aptitudes et à l'augmentation des revenus par le biais de programmes de formation et de crédit et la création d'organisations d'épargne. Les programmes pour enfants sont également susceptibles de permettre aux adultes de chercher un emploi. Et les groupes communautaires ont également la possibilité de contribuer à la sécurité en empêchant les activités criminelles, telles que les trafics, la drogue, les cambriolages, la contrebande et les enlèvements, réduisant ainsi la peur que peuvent avoir les résidents à quitter leur foyer. La protection des moyens de subsistance peut également comprendre des politiques d'atténuation des chocs dus à la hausse des prix des denrées alimentaires par le biais de programmes à court terme de distribution de coupons ou de bons d'alimentation.

Cependant, les États et les acteurs internationaux doivent s'abstenir de sélectionner un ou deux modèles jugés « parfaits », au profit de différentes

« les États et les acteurs internationaux doivent s'abstenir de sélectionner un ou deux modèles jugés «parfaits» »

approches qui, dans les faits, s'épanouiront ou, au contraire, battront de l'aile, et soutenir des initiatives citoyennes prometteuses qui ne nécessiteront qu'un soutien supplémentaire pour se développer proportionnellement plutôt que de constamment chercher à créer des programmes à partir de rien. Les programmes doivent développer les biens dont disposent déjà les pauvres des villes plutôt que de se concentrer sur ceux qu'ils n'ont pas, car plus ils ont d'actifs, moins ils sont vulnérables, reconnaissant

par là-même le fait que les pauvres sont les gestionnaires de portefeuilles complexes d'actifs et que leur capacité à les gérer façonne leur capacité à faire face.

Propriété foncière. Autre leçon clé de l'urbanisation dans d'autres régions, la réduction de la pauvreté est la plus efficace dans le cadre de projets apportant aux résidents des bidonvilles des instruments sûrs et commercialisables de propriété foncière. Dans de nombreux pays africains, les pauvres des villes ne reçoivent encore aujourd'hui qu'un bail temporaire, des permis d'occupation par exemple, qui ne sont pas complètement négociables en banque et n'encouragent pas l'émergence de marchés de l'immobilier et des systèmes d'impôts fonciers correspondants qui peuvent soutenir les opérations publiques locales. Par conséquent, l'État doit octroyer des titres clairs ou d'autres instruments fonciers durables. Le Mozambique, la Namibie, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda comptent ainsi parmi les pays qui ont modifié leurs lois et réglementations de manière à améliorer la sécurité foncière, avec des résultats visibles.

CONCLUSION

Dans les années à venir, les intérêts de la sécurité africaine se concentreront vraisemblablement davantage sur la fragilité urbaine. En effet, les approches traditionnelles en matière de sécurité se révéleront, seules, inefficaces face à ces défis et ne feront en fait que traiter les symptômes. Ce sont plutôt des efforts résolus qui sont nécessaires pour développer la capacité de la gouvernance locale sur le continent et ses opportunités pour la jeunesse urbaine au chômage, tout en augmentant l'intérêt des habitants des bidonvilles au sein de la société.

NOTES

¹ Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), *The State of African Cities: A Framework for Addressing Urban Challenges in Africa* (Nairobi : ONU-HABITAT, 2008).

² David Satterthwaite, « The Underestimation of Urban Poverty in Low- and Middle-Income Countries », International Institute for Environment and Development, 2004.

³ ONU-HABITAT.

⁴ Diana Mitlin McGranahan, David Satterthwaite, Cecilia Tacoli et Ivan Turok, « Africa's Urban Transition and the Role of Regional Collaboration », Institute for International Economics and Development, 2009.

⁵ Lesli Bull-Kamanga, « From Everyday Hazards to Disasters: The Accumulation of Risk in Urban Areas », *Environment and Urbanization* 15, no. 1 (avril 2003).

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Directeur: Ambassadeur
William M. Bellamy
(à la retraite)
National Defense University
300 Fifth Avenue, Building 21
Fort McNair
Washington, DC 20319-5066
Téléphone: + 1 202 685-7300
Site Internet: www.africacenter.org

BUREAU RÉGIONAL DU CESA À DAKAR

Directrice régionale:
Elisabeth Feleke
Téléphone: 221 33 869 61 00
Courriel: felekee@ndu.edu

BUREAU RÉGIONAL DU CESA À ADDIS-ABEBA

Directeur régional:
Brad Anderson
Téléphone: 251 11 517 4000
Courriel: AndersonBG@state.gov

BULLETINS DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

Directeur de la rédaction:
Joseph Siegle, Ph.D.
Téléphone: + 1 202 685-6808
Courriel: Sieglej@ndu.edu

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) soutient l'élaboration de politiques stratégiques des États-Unis envers l'Afrique en offrant des programmes d'enseignement de qualité, en effectuant des recherches et analyses au sujet des politiques et en favorisant la prise de conscience et le dialogue sur les priorités stratégiques des États-Unis et les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Dans cette optique, le CESA est résolu à établir des réseaux de dirigeants civils et militaires africains, américains, européens et internationaux et à présenter les points de vue africains à l'intention des décideurs américains.



La série des Bulletins de la sécurité africaine expose les recherches et les analyses d'experts du CESA et de chercheurs extérieurs pour mieux faire comprendre les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Les opinions, conclusions et recommandations exprimées ou implicites sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du ministère de la Défense ou de tout autre organisme du gouvernement fédéral des États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur le CESA, veuillez consulter le site Internet à : <http://www.africacenter.org>.

AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES



<http://www.africacenter.org>

